

# REGLEMENT DU JEU

## "Village Pêche"



### **Article 1 – Participation**

Toute personne peut participer exceptées les personnes présentes en tant qu'exposants sur le village pêche.

Un seul bulletin par personne pour la durée complète de la Foire Exposition.

### **Article 2 – Déroulement**

Le jeu se déroule du vendredi 2 septembre 2016 à 9h30 au dimanche 4 septembre 2016 à 18h00.

### **Article 3 – Récompense**

**1<sup>er</sup> prix : Une carte cadeau de 80 € à « DECATHLON », une canne au coup avec monture et autres gadgets**

**2<sup>ème</sup> prix : canne au coup avec monture et gadgets**

**3<sup>ème</sup> prix : ensemble de lots divers**

### **Article 4 – Jeu**

Le joueur doit répondre aux six questions du jeu le plus lisiblement possible.

Pour ce faire, le joueur doit remplir un bulletin (un seul par personne) et le déposer dans l'urne prévue à cet effet.

Sur le bulletin, le joueur inscrit:

- ✓ son nom
- ✓ son prénom
- ✓ son adresse
- ✓ son numéro de téléphone
- ✓ son e-mail
- ✓ les réponses aux six questions aux emplacements prévus

### **Article 5 – Classement**

Le classement sera établi à partir du plus grand nombre de points réalisés sur les six questions, chaque question ayant une valeur de points répartie comme suit :

question 1.	5 points
question 2.	5 points
question 3.	5 points
question 4.	5 points
question 5.	10 points
question 6.	5 points

### **Article 6 – Résultats**

Les gagnants seront informés par courrier et se verront remettre leur prix le jour de l'Assemblée Générale de la Foire Exposition de Barbezieux. En cas d'ex-æquo, les gagnants seront départagés par la question finale (résultat le plus proche).